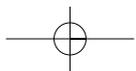


Histoire d'un crime



Victor Hugo

Histoire d'un crime

Déposition d'un témoin

préface de Jean-Marc Hovasse
notes et notice de Guy Rosa

La fabrique
éditions

Sommaire

Préface, *par Jean-Marc Hovasse* — 7

Note de *Victor Hugo* — 53

I. Première journée. Le guet-apens — 55

1. Sécurité, 55 — **2.** Paris dort ; coup de sonnette, 60 — **3.** Ce qui s'était passé dans la nuit, 63 — **4.** Autres actes nocturnes, 87 — **5.** Obscurité du crime, 91 — **6.** Les affiches, 94 — **7.** Rue Blanche, n° 70, 100 — **8.** Violation de la salle, 111 — **9.** Une fin pire qu'une mort, 126 — **10.** La Porte Noire, 128 — **11.** La haute cour, 131 — **12.** Mairie du X^e arrondissement, 147 — **13.** Louis Bonaparte de profil, 178 — **14.** Caserne d'Orsay, 180 — **15.** Mazas, 195 — **16.** L'incident du boulevard Saint-Martin, 202 — **17.** Contrecoup du 24 juin sur le 2 décembre, 216 — **18.** Les représentants traqués, 225 — **19.** Un pied dans le sépulcre, 235 — **20.** Enterrement d'un grand anniversaire, 247

II. Deuxième journée. La lutte — 249

1. On vient pour m'arrêter, 249 — **2.** De la Bastille à la rue de Cotte, 258 — **3.** La barricade Saint-Antoine, 263 — **4.** Les associations ouvrières nous demandent un ordre de combat, 284 — **5.** Le cadavre de Baudin, 291 — **6.** Décrets des représentants restés libres, 297 — **7.** L'archevêque, 319 — **8.** Au Mont-Valérien, 327 — **9.** Commencement d'éclairs dans le peuple, 331 — **10.** Ce que Fleury allait faire à Mazas, 339 — **11.** Fin de la deuxième journée, 348

III. Troisième journée. Le massacre — 354

1. Ceux qui dorment et celui qui ne dort pas, 354 — **2.** L'intérieur du comité, 357 — **3.** Le dedans de l'Élysée, 369 — **4.** Les familiers, 376 — **5.** Un auxiliaire indécis, 384 — **6.** Denis Dus-soubs, 387 — **7.** Renseignements et rencontres, 389 — **8.** Situation, 396 — **9.** La porte Saint-Martin, 405 — **10.** Ma visite aux barricades, 407 — **11.** La barricade de la rue Meslay, 413 — **12.** La barricade de la mairie du V^e arrondissement, 417 — **13.** La barricade de la rue Thévenot, 420 — **14.** Ossian et Scipion, 425 — **15.** La question se pose, 435 — **16.** Le massacre, 443 — **17.** Rendez-vous pris avec les associations ouvrières, 458 — **18.** Constatation des lois morales, 465.

© La Fabrique éditions, 2009

Conception graphique :

Jérôme Saint-Loubert Bié

Révision du manuscrit :

Stéphane Passadéos

et Alexandre Mouawad

Impression : Floch, Mayenne

ISBN : 978-2-91-3372-94-5

La Fabrique éditions

64, rue Rébeval

75019 Paris

lafabrique@lafabrique.fr

www.lafabrique.fr

Diffusion : Harmonia Mundi

IV. Quatrième journée. La victoire — 469

1. Les faits de la nuit. La rue Tiquetonne, 469 — **2.** Les faits de la nuit. Quartier des Halles, 473 — **3.** Les faits de la nuit. Le Petit-Carreau, 489 — **4.** Les faits de la nuit. Le passage du Saumon, 504 — **5.** Autres choses noires, 513 — **6.** La commission consultative, 522 — **7.** L'autre liste, 533 — **8.** David d'Angers, 539 — **9.** Notre dernière réunion, 541 — **10.** Le devoir peut avoir deux aspects, 546 — **11.** Le combat finit, l'épreuve commence, 557 — **12.** Les expatriés, 560 — **13.** Commissions militaires et commissions mixtes, 578 — **14.** Détail religieux, 583 — **15.** Comment on sortit de Ham, 584 — **16.** Coup d'œil en arrière, 596 — **17.** Conduite de la gauche, 597 — **18.** Page écrite à Bruxelles, 609 — **19.** Bénédiction infaillible, 614

V. Conclusion. La chute — 616

1. 616 — **2.** 618 — **3.** 622 — **4.** 623 — **5.** 625 — **6.** 627 — **7.** 630 — **8.** 633 — **9.** 635 — **10.** 637

Note. Séance extraordinaire
du 2 décembre 1851 — 641

Notice — 666

Annexe I. Liste des représentants
recensés à la caserne d'Orsay — 675

Annexe II. La Commission consultative — 695

Index — 716

Les notes ⁱ renvoient à l'index. Les personnages notés ^x sont ceux pour lesquels aucun renseignement n'a été trouvé.

Préface

par Jean-Marc Hovasse

Dans les dernières années de la monarchie de Juillet, pour beaucoup d'observateurs extérieurs, Victor Hugo était un homme fini. Ses œuvres complètes éditées par Furne, qui avaient commencé de paraître en 1840, comptaient seize volumes ornés de vignettes gravées sur acier : quatre tomes de poésie pour six recueils, quatre tomes de romans pour quatre romans ; quatre tomes de théâtre pour dix pièces ; un tome d'essai (*Littérature et philosophie mêlées*) ; trois tomes pour un récit de voyage enfin (*Le Rhin*). À partir du tome IX, publié en 1841, l'auteur avait fait suivre son nom, sur les couvertures, de la mention « de l'Académie française ». À partir du tome XIV, publié en 1846, il aurait pu ajouter « de la Chambre des pairs », si cet usage avait existé. Vingt-deux livres dans tous les genres, nombre de chefs-d'œuvre, un drame personnel (mort de sa fille Léopoldine en 1843), un scandale public (flagrant délit d'adultère en 1845 avec l'épouse du peintre Auguste Biard) et depuis, plus rien : il ne paraissait pas, toujours pour les observateurs extérieurs, qu'il eût désormais envie d'allonger la liste de ses publications. Ses nouveaux titres étaient différents, tels qu'il les énumérait par exemple déjà à la fin de l'été 1841, en qualité de témoin, sur le registre du mariage de son ami et disciple enthousiaste Granier de Cassagnac – ancien lauréat, une dizaine d'années après lui, des Jeux floraux de Toulouse : « Victor-Marie,

Histoire d'un crime

Vicomte Hugo, membre de l'Académie française, officier de la Légion d'honneur.»

Dix ans plus tard, le même Granier de Cassagnac, bientôt commandeur de la Légion d'honneur, allait être parmi les premiers apologistes du coup d'État (*Récit complet et authentique des événements de décembre 1851 à Paris et dans les départements*), tandis que Victor Hugo avait perdu, à défaut de son fauteuil à l'Académie française et de ses décorations, son titre de noblesse – du moins dans les actes publics, comme tout le monde – dès février 1848, avait tâté du combat de rues au mois de juin suivant, était devenu en quelques années à peine le leader de l'opposition, avait tenté de soulever le peuple en décembre 1851, avait dû fuir la police, avait tout perdu, ou presque, et s'était enfin retrouvé en exil. Un quart de siècle plus tard, il en tirera, dans *Ce que c'est que l'exil*, les conclusions qui s'imposent encore aujourd'hui :

Quelle force que ceci : n'être rien ! N'avoir plus rien à soi, n'avoir plus rien sur soi, c'est la meilleure condition de combat. [...] La chute de ce qui a été la prospérité fait l'autorité d'un homme ; votre pouvoir et votre richesse sont souvent votre obstacle ; quand cela vous quitte vous êtes débarrassé, et vous vous sentez libre et maître ; rien ne vous gêne désormais ; en vous retirant tout on vous a tout donné ; tout est permis à qui tout est défendu ; vous n'êtes plus contraint d'être académique et parlementaire ; vous avez la redoutable aisance du vrai, sauvagement superbe.

Avant de pouvoir revendiquer cette magnifique liberté, il avait fallu effectuer un virage à 180 degrés. Contrairement aux apparences peut-être, ce n'était pas une volte-face, mais le produit logique d'une évolution

Préface

commencée bien longtemps auparavant, précipitée par la bonne fortune d'un homme providentiel inattendu : Louis Napoléon Bonaparteⁱ, neveu et filleul de Napoléon I^{er}. Chef du parti bonapartiste depuis la mort de l'Aiglon en 1832, il partageait avec Victor Hugo – qui ne s'était pas décrit pour rien dix ans plus tôt, dans le premier poème de son premier recueil, en « aiglon, fils des orages » – la revendication de l'héritage révolutionnaire et napoléonien. Il ne la reniera jamais en apparence, puisque dans son « Appel au peuple » du 2 décembre 1851 reproduit dans *Histoire d'un crime* (I, 6), il rappellera encore que son nom est le symbole de « la France régénérée par la Révolution de 89 et organisée par l'Empereur ». Dans *Les Orientales*, qui désignent le lieu de toutes les origines, Victor Hugo avait quant à lui rappelé au lecteur, sous le signe de cette statue égyptienne que Râ faisait chanter chaque matin en se levant, le lien plus qu'étroit l'unissant à ce même Empereur : « Napoléon ! soleil dont je suis le Memnon ! » Et maintenant que s'était présenté un homme qui portait non seulement le même nom mais aussi le même prénom, augmenté d'un Louis bien français, il importait pour régler la querelle d'héritage de le débaptiser. *Napoléon le Petit* l'avait largement suggéré, *Histoire d'un crime* l'affirme dès ses premières lignes en nommant le père batave putatif (« c'est un Bonaparteⁱ mâtiné de Verhuell »), à moins que le responsable en fût Mocquard, « ancien joli homme à la cour de Hollande » qui « pouvait, par l'âge, et peut-être autrement, être le père de Louis Bonaparteⁱ » (III, 4) – il n'avait pourtant que dix-sept ans de plus que ce dernier. Pis encore, l'auteur recueille au passage des témoignages familiaux concordant (« Celui qui écrit ces lignes, causant un jour de Louis Bonaparteⁱ avec l'ancien roi de Westphalie, disait : – En lui, le Hollandais calme le Corse. – Si Corse il y a, répondit Jérômeⁱ ») ; il y revient enfin

Histoire d'un crime

pour la troisième ou quatrième fois, au début du « Massacre » (III, 4), en mettant en scène la conception du futur empereur avec une gaieté digne d'Offenbach :

Vers la fin de 1807, la reine Hortenseⁱ qui habitait volontiers Paris, écrivit au roi Louis qu'elle ne pouvait être plus longtemps sans le voir, qu'elle ne pouvait se passer de lui, et qu'elle allait arriver à La Haye. Le roi dit : « Elle est grosse. » [...] Louis prenait son manteau royal au sérieux, car il s'écria : « Le manteau d'un roi ne sera pas la couverture d'une catin. » [...] quand la reine vint, il lui tourna le dos. Cela n'empêcha pas Napoléon III de naître.

Comme si la précision ne suffisait pas, l'auteur citait ses sources avec un luxe de détails autobiographiques si inhabituel qu'il en devenait presque suspect : « Telle était l'histoire que, dans l'été de 1840, à Saint-Leu-Taverny, dans la maison dite la Terrasse, devant témoins, dont était Ferdinand B. [Brunefér], marquis de la L. [Laurenciel], camarade d'enfance de l'auteur de ce livre, racontait M. Vieillard, bonapartiste ironique, dévoué sceptique. » Les lecteurs des *Contemplations* connaissaient bien la Terrasse à Saint-Prix, qui existe encore, près de ce Saint-Leu-Taverny dont la reine Hortenseⁱ était comtesse et qui avait été pour cette raison rebaptisé Napoléon-Saint-Leu sous le Second Empire ; les lecteurs de *Napoléon le Petit* savaient de surcroît que ce M. Vieillard, qui se prénomma Narcisse, ancien élève de l'École polytechnique, représentant de la Manche et collègue à ce titre de Victor Hugo à l'Assemblée constituante puis à la législative, avait été le précepteur de Louis Napoléon Bonaparteⁱ. Ainsi, tout le monde s'accordait pour retirer au fils d'Hortenseⁱ de Beauharnais et du roi de Hollande son héritage – au moins génétique.

Préface

« Qu'est-ce que c'est que ce fils d'Hortenseⁱ ? », demandera de but en blanc l'auteur d'*Histoire d'un crime* : « Il a derrière lui Strasbourg au lieu d'Arcole, et Boulogne au lieu d'Austerlitz [...] » (I, 1). Ces deux coups de force rocambolesques tentés sans la moindre chance de succès contre Louis-Philippe, en 1836 à Strasbourg et en 1840 à Boulogne, lui avaient valu l'exil en Amérique et en Europe, puis la prison perpétuelle au fort de Hamⁱ. Il ne faudrait pas croire, comme l'écrit Victor Hugo, que pendant le bon lustre qu'il y passa « il ne lisait qu'un livre, *Le Prince* » (I, 13). Dans ces conditions, il n'aurait ni écrit ni publié son *Analyse de la question des sucres* (1842), et pas davantage son traité à tendance socialiste *Extinction du paupérisme* (1844). Sa sœur de lait, M^{me} Hortenseⁱ Cornu, rapporte au contraire qu'il lisait toutes sortes de livres, et qu'il avait même puisé ses idées d'ambition en se prenant pour Charles-Quint dans *Hernani*, dont il aimait à réciter le fameux monologue au tombeau de Charlemagne (acte IV, scène 2), en substituant Napoléon à Charlemagne :

– L'empereur ! l'empereur ! être empereur ! – Ô rage, Ne pas l'être ! – et sentir son cœur plein de courage !

Quelquefois la métrique, à défaut de la rime, permettait de rendre l'illusion complète : « Mais moi ! qui me fera grand ? qui sera ma loi ? / Qui me conseillera ? ... – [Napoléon] ! c'est toi ! » Du reste, compatriote de Guillaume Tell au bord du lac de Constance où il avait été élevé, voyageur et prisonnier, exilé pendant trente ans, fils de roi et conspirateur, neveu d'empereur et brigand, piètre orateur et masque de fer, peut-être plus Hernani que Don Carlos, il avait beaucoup, sinon tout, pour être un héros de Victor Hugo. Il avait même fini par s'échapper en mai 1846 « on sait comment, déguisé en maçon et une planche sur

Histoire d'un crime

l'épaule» (II, 10), et par gagner Londres sous cet accoutrement. La prison d'État de Hamⁱ, qui avait servi avant lui, entre autres, à Mirabeau, au bien nommé Victor Hugues, aux signataires des ordonnances de Charles X et à la duchesse de Berry, servira après lui au colonel Charrasⁱ, au questeur Bazeⁱ, au comte Rogerⁱ (du Nord) ainsi qu'aux généraux Lamoricière, Cavaignacⁱ, Changarnierⁱ, Bedeauⁱ et Le Flôⁱ; elle jouera à ce titre un rôle de premier plan dans *Histoire d'un crime*. Mais plutôt que d'insister de nouveau, après *Napoléon le Petit*, sur les frasques antérieures d'un Badinguet (identité déformée de l'ouvrier maçon qui avait prêté sa planche et ses habits) devenu Boustrapa par la malignité publique (Bou[logne]-Stra[asbourg]-Pa[ris]), Victor Hugo préférera souligner la part que lui-même avait prise pour lever l'interdiction de rentrer en France qui avait longtemps pesé sur tous les Bonaparte. En mai 1847, on lui avait apporté la pétition du roi Jérômeⁱ à la Chambre des pairs: « Cette pétition demandait la rentrée en France de la famille Bonaparte bannie; je l'ai appuyée. Bonne action et faute que je referais encore » (III, 4). Le 14 juin, son discours contre cette exclusion lui avait valu son plus grand succès à la Chambre des pairs. Il avait parlé après le baron Dupinⁱ (frère du président de l'Assemblée nationale, l'antihéros d'*Histoire d'un crime*) et après le prince de la Moskowa (fils aîné du maréchal Ney), et dans le même sens qu'eux, pour des raisons au moins aussi familiales que celles du prince: « il me semble que c'est mon père, vieux soldat de l'empire, qui m'ordonne de me lever et de parler ». Louis-Philippe s'était rangé à ces arguments le soir même. C'était le premier, et non le moins spectaculaire, de ces retournements de l'Histoire qui vont ponctuer le récit, et dont Victor Hugo confiera cette fois la formulation exclamative au fils du roi Jérômeⁱ en personne (IV, 10):

Préface

- Ainsi vous aurez fait rentrer en France les Bonaparte et vous serez banni de France par un Bonaparte!
- Qui sait, lui dis-je, si je n'ai pas fait une faute? Cette injustice est peut-être une justice.

Cette faute conditionnelle sur laquelle Victor Hugo ne s'étend pas dans cette réponse décalée, ce n'était certes pas d'avoir participé à faire rentrer les Bonaparte – son combat contre toutes les formes d'exil (« Oh! n'exilons personne! oh! l'exil est impie! ») était au moins aussi ancien que celui contre la peine de mort –, mais elle portait un millésime voisin: 1848.

À l'arrière-plan d'*Histoire d'un crime*, en direct ou sous forme allusive, comme un palimpseste mal effacé, bien plus présente encore qu'une Révolution française plusieurs fois résumée à la prise de la Bastille, au passage de Kléber ou d'une *Marseillaise*, l'année 1848 réapparaît en effet sans cesse. Elle avait commencé par la révolution: « Février avait soufflé sur les députés du pays légal, et les députés s'étaient évanouis. M. Sauzet s'était affaissé derrière la tribune et s'en était allé sans même prendre son chapeau » (IV, 17). Même si sa conduite avait été nettement plus irréprochable que celle du président de l'Assemblée, Victor Hugo avait été lui aussi pris de court; il était en pleine rédaction des *Misères*, qui deviendront *Les Misérables*, entre la fin du chapitre « Gavroche profond calculateur des distances » et le début de « Buvard, bavard ». Le roman avait juste un peu d'avance sur la réalité: « On entrevoyait les linéaments encore peu distincts et mal éclairés d'une révolution possible. La France regardait Paris; Paris regardait le faubourg Saint-Antoine. » L'auteur venait de faire mourir Éponine, et Gavroche partait en courant rue de l'Homme-Armé pour porter à Cosette la lettre par laquelle Marius lui annonçait qu'il allait

Histoire d'un crime

bientôt mourir, lui aussi. Et les barricades bien réelles de février 1848 avaient remplacé les fictives de juin 1832, que l'auteur allait laisser en plan pendant une douzaine d'années.

Louis-Philippe ayant abdiqué le 24 février en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, la duchesse d'Orléans avait tenté de faire proclamer sa régence ; Victor Hugo était allé l'annoncer place des Vosges (ci-devant place Royale) et place de la Bastille. Au même moment, Lamartine et Ledru-Rollin avaient constitué un gouvernement provisoire à la Chambre, puis à l'Hôtel de Ville, et proclamé d'urgence la République. Ils s'étaient engagés à garantir le travail pour tous, à rendre la presse libre, à abolir la peine de mort (en matière politique), l'esclavage dans les colonies, la prison pour dettes, les châtimens corporels : premières mesures auxquelles Victor Hugo avait applaudi du fond du cœur. Il avait été nommé maire de son arrondissement (le VIII^e, à l'époque), mais il avait décliné cette offre, en acceptant toutefois d'assurer l'intérim pendant une semaine apparemment heureuse, où soufflait cet esprit de 48 dont tout le XIX^e siècle, au moins, aura tôt ou tard la nostalgie : « Le peuple m'adorait, je le haranguais du balcon de la mairie, les ouvriers m'envoyaient des baisers quand je passais dans les rues. J'organisais les postes, je faisais défaire les barricades, remettre les pavés, garder les prisons, illuminer les rues. » En réalité, malgré ce témoignage ultérieur, le contraste entre Lamartine, le héros, et Victor Hugo, le pair de France déchu, était criant, comme Sainte-Beuve – « homme distingué et inférieur, ayant l'envie pardonnable à la laideur » (III, 4) – n'avait pas manqué de le consigner avec malignité dans ses carnets intimes : « Lamartine règne et plane, Hugo patauge. » C'était tout de même un peu caricatural, car Lamartine avait bien du mal à concilier dans son gouvernement les démocrates-

Préface

socialistes et les républicains conservateurs, deuxième tendance à laquelle se rattachait nettement Victor Hugo, qui assimilait encore la première, sans nuance, à la Terreur de 1793. Il fera une manière d'autocritique un bon quart de siècle plus tard dans *Le Droit et la loi* : « En 1848, son parti n'était pas pris sur la forme sociale définitive. »

Il se présenta très tard aux premières élections à l'Assemblée constituante, en avril, comme candidat officiel de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, et n'arriva qu'en 48^e position, avec près de 60 000 voix. Le rang était honorable, sinon symbolique, mais seuls les 34 premiers furent élus, Lamartine en tête. La Constituante était composée à 75 % de centristes ; la droite légitimiste représentait encore 15 % des sièges, et les démocrates-socialistes, nouveaux montagnards, tournaient autour de 10 % seulement. Le gouvernement provisoire se sépara en conséquence d'une partie de son aile gauche et nomma le général Cavaignacⁱ, homme à poigne, ministre de la Guerre. Les démocrates-socialistes évincés du gouvernement tentèrent d'inverser le rapport de force ; le 15 mai, ils organisèrent une grande manifestation pour la cause de la Pologne, envahirent l'Assemblée nationale et proclamèrent un autre gouvernement provisoire dans un brouhaha indescriptible. Les chefs de l'opposition (Barbès, Blanqui, Raspail, Albert...) furent alors arrêtés ; la grande majorité des centristes de plus en plus conservateurs fit alliance avec les monarchistes réactionnaires pour éliminer les autres. Des élections complémentaires furent organisées sur ces entrefaites afin de pourvoir les sièges des représentants qui avaient été élus dans plusieurs départements à la fois (Lamartine en avait par exemple obtenu dix pour lui tout seul), et ceux des représentants socialistes arrêtés. Victor Hugo, nommé entre-temps président de la SACD, mena cette

Histoire d'un crime

fois une campagne efficace, en s'offrant tout entier à la cause publique : « Est-ce que vous croyez que j'ai l'ambition d'être député à l'Assemblée nationale ? J'ai l'ambition du pompier qui voit une maison qui brûle, et qui dit : Donnez-moi un seau d'eau ! » Avec l'appui de plusieurs journaux plutôt modérés et d'un programme sous forme de slogan où se retrouvaient les deux tendances en présence, mais nettement distinctes (« haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple »), il fut élu début juin septième sur onze ; il avait gagné près de 30 000 voix en quelques semaines. Le 4 juin, juste avant d'apprendre les résultats officiels, Juliette Drouet avec un sens politique certain ne faisait aucun triomphalisme : « Il m'est impossible, plus j'y pense, de désirer que tu sois nommé de cette assemblée parce que je prévois que tout ton courage, tout ton dévouement et tout ton génie ne parviendront pas à empêcher la catastrophe prochaine qui doit la disloquer et l'emporter. Dans l'intérêt même de tous, il vaut mieux que tu te trouves tout entier et avec toute ta puissance au moment de la régénération. » Peut-être le suivant sur la liste des élus parisiens, le huitième donc, un certain Louis Napoléon Bonaparte¹, avait-il fait le même raisonnement. Toujours est-il que, sous prétexte que l'Assemblée avait mal reçu sa déclaration envoyée depuis Londres (où ne figurait pas une fois, il est vrai, le mot sacré de « République »), il démissionna et se mit en réserve.

La catastrophe annoncée par Juliette Drouet, ces « fatales journées de juin 1848 » rappelées dès le seuil d'*Histoire d'un crime* (I, 3), ne tarda pas ; elles furent déclenchées par la fermeture sans préavis, le 21 juin, des ateliers nationaux, qui avaient été créés pour fournir du travail à tous les chômeurs (deux francs par jour). Plus de cent mille ouvriers se retrouvèrent sur le carreau à Paris ; les jeunes célibataires étaient

Préface

renvoyés sans préavis à l'armée, les autres en province. S'ils n'étaient pas contents de leur sort, on n'hésiterait pas à employer la force. L'est de Paris se hérissa de nouveau de barricades, et l'Assemblée vota l'état de siège : le général Cavaignac¹ avait les pleins pouvoirs. Victor Hugo rappellera dans *Histoire d'un crime* (I, 17) qu'il avait été désigné pour annoncer cette nouvelle aux insurgés : « J'étais un des soixante représentants envoyés par l'assemblée constituante au milieu de la bataille avec mission de précéder partout les colonnes d'attaque, de porter, fût-ce au péril de leur vie, des paroles de paix aux barricades, d'empêcher l'effusion de sang et d'arrêter la guerre civile. »

Ce fut pour lui le baptême du feu, qu'il affronta avec une espèce d'héroïsme du désespoir. Il ne connut pas le destin de quelques-uns de ses confrères à l'Assemblée et de l'archevêque de Paris, M^{gr} Affre, ce qui lui permit de présenter, au chapitre « La Charybde du Faubourg Saint-Antoine et la Scylla du Faubourg du Temple » des *Misérables*, « la plus grande guerre des rues qu'ait vue l'histoire », et de rappeler, au chapitre « Contre-coup du 24 juin sur le 2 décembre » d'*Histoire d'un crime*, « ce colossal combat, si formidable et si héroïque des deux côtés » (I, 17). Pour Karl Marx, ç'avait aussi été « l'événement le plus colossal de l'histoire des guerres civiles européennes » ; cependant, malgré la communauté d'adjectif, son analyse en termes de lutte des classes opposant clairement ouvriers et bourgeois n'était pas exactement celle de Victor Hugo*. Resté du côté des forces de l'ordre, ce

* Au cœur du récit de la guerre civile, et sans s'y appesantir, Victor Hugo présente juste comme une question de topographie l'antagonisme entre les classes sociales, réunies sinon dans la même lutte, du moins sur la même rive (droite) : « Paris, pour sa vaste tâche historique, se compose de deux

personnages révolutionnaires, la bourgeoisie et le peuple. Et à ces deux combattants correspondent deux lieux de combat : la porte Saint-Martin, quand c'est la bourgeoisie qui se révolte ; la Bastille, quand c'est le peuple. L'œil de l'homme politique doit toujours être fixé sur ces deux points. Ce sont là, dans

Histoire d'un crime

dernier s'évertuera encore à expliquer au marchand de vin Auguste, dans sa petite boutique de la rue de la Roquette, au soir du 2 décembre 1851 : « les faubourgs de Paris, héroïques même quand ils se trompent, les faubourgs de Paris, pour un malentendu, pour une question de salaire mal comprise, pour une définition mal faite du socialisme, se sont levés en juin 1848 contre l'assemblée issue d'eux-mêmes, contre le suffrage universel, contre leur propre vote » (I, 17). Il éprouvera toutefois le besoin de ressasser longtemps cet événement, comme s'il cherchait à se convaincre lui-même de son propre axiome selon lequel, en démocratie, « le droit de suffrage abolit le droit d'insurrection » (avril 1850, à la tribune de l'Assemblée), autrement dit que le suffrage universel, à condition qu'il soit libre, éclairé et sincère, règle définitivement la question : « En monarchie, l'insurrection c'est la légitime défense ; en République, l'insurrection c'est le suicide » (1876, *Paris et Rome*). Dans *Les Misérables*, outre l'anachronisme frappant qui consistera à sauter en 1848 dans un récit qui se passe en 1832, un autre déplacement sera encore plus significatif, contrecoup manifeste du 2 décembre sur le 24 juin : la barricade sera montrée du côté des insurgés. Dans *Histoire d'un crime*, le récit sera aussi

la grande histoire contemporaine, deux places célèbres où il semble qu'il y ait toujours un peu de la cendre chaude des révolutions » (III, 9). C'est le 20 mai 1852, dans le premier numéro de *Die Revolution*, à New York, que parut *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, pamphlet que Karl Marx avait achevé depuis trois mois. Après cette édition confidentielle, les sept articles qui le composaient seront republiés pour la première fois en 1869 à Hambourg. Dans la « Préface de l'auteur à la deuxième édition allemande », datée de Londres, 23 juin 1869, Marx exécute en quelques lignes les deux seuls ouvrages contemporains

sur le même sujet qui méritent à ses yeux d'être mentionnés : *Napoléon le Petit*, de Victor Hugo, et *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État du 2 décembre*, de Proudhon. Il faudra attendre la troisième édition allemande, celle procurée par Engels l'année même de la mort de Victor Hugo, pour que *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte* remporte un véritable succès. Quant au *18 Brumaire de Louis Bonaparte*, sa première traduction française due à Édouard Fortin, elle parut découpée en 32 épisodes hebdomadaires dans *Le Socialiste*, en 1891, et en brochure la même année.

Préface

repris, mais du côté de la réalité, et non d'une digression dans la fiction. De l'un à l'autre livre, les passages seront nombreux, sans se limiter à celui du Saumon (aujourd'hui rue Bachaumont) où l'auteur se met en scène dans *Les Misérables* « pris entre deux feux » en 1832 (chapitre « Les bouillonnements d'autrefois ») : dans *Histoire d'un crime*, un enfant de treize ans y est assassiné de façon atroce pendant la journée du 4 décembre 1851 (III, 16), tandis qu'à la nuit tombée Jeanty Sarreⁱ, Charpentierⁱ et un troisième combattant anonyme s'y retrouvent pris dans un piège fatal à deux d'entre eux (IV, 4). Outre la bataille finale de Sedan qui s'efforce de récrire celle de Waterloo dans *Les Misérables* en renvoyant, par un effet d'actualité en trompe-l'œil, à *L'Année terrible* (Conclusion, 9), le narrateur combattant qui entre au matin dans le foyer de M. de la R. « sous cette forme inquiétante d'un inconnu qui demande un asile » (II, 1) ressemble comme deux gouttes d'eau à Jean Valjean le soir d'un jour de marche, mais c'est aussi le cas de Cournetⁱ arrivant hagard à l'Hôtel de la Monnaie à Bruxelles (IV, 12) et, dans le même chapitre, de Préveraud déguisé en femme s'apprêtant à se trahir pour aider un « charretier à relever son cheval » écrasé par une grosse charrette. Le Javert qui vient pour arrêter Victor Hugo à son domicile déclare, c'est presque trop beau, « Je m'appelle Hivert » (II, 1), et les gavroches, « ces enfants de Paris braves comme des lions et lestes comme des chats » (II, 3), sont nombreux, mais celui de quatorze ans tué à coups de baïonnette dans la barricade de la rue Meslay est le plus ressemblant (III, 11). Quant aux représentants qui échangent des plaisanteries dans la caserne d'Orsayⁱ comme cet « élégant de la droite, Thuriot de la Rosière », ou le marquis Sauvaire-Barthélemy (I, 14), ils ont tous quelque chose en eux de M. Gillenormand – à moins que ce ne soit l'inverse.

Histoire d'un crime

Malgré les efforts pacificateurs de Victor Hugo et d'une partie de la gauche républicaine, la répression de Cavaignacⁱ et de ses deux cent mille soldats avait été atroce, tout comme les représailles qui avaient suivi : des milliers de morts des deux côtés, vingt-cinq mille arrestations à Paris, mille cinq cents fusillés, quatre mille déportés en Algérie, des dizaines de milliers de peines de prison prononcées... Comme par hasard, Victor Hugo racontera que, parmi les papiers qui lui seront volés par la police de Hivert en décembre 1851, figurera « une pièce datée de juillet 1848 et dirigée contre la dictature militaire de Cavaignacⁱ », dont il citera (de mémoire ?) un peu plus de deux vers inédits (II, 1). Conseils de guerre fonctionnant à plein régime, journaux supprimés, journalistes en prison, à commencer par le premier d'entre eux, Émile de Girardin, l'heure n'était pas à la clémence. Victor Hugo fera de l'inertie du peuple en décembre 1851 le fruit de cette politique aussi brutale qu'impitoyable ; ce sera une « calamité dont la responsabilité, répétons-le, revenait, non au peuple, mais à ceux qui, en juin 1848, après lui avoir promis l'amnistie, la lui avaient refusée et qui avaient déconcerté la grande âme du peuple de Paris en lui manquant de parole » (II, 4). La Constituante avait semé le vent, la Législative récolterait la tempête.

Aux nouvelles élections complémentaires du 17 septembre, Louis Napoléon Bonaparteⁱ non compromis dans les massacres de juin fut élu dans cinq départements au lieu de quatre. Cette fois, il se mit au diapason du public avant de venir siéger à la Chambre et de s'installer place Vendôme, en jurant que toute sa vie serait consacrée à l'affermissement de la *République*. Victor Hugo le vit pour la première fois le 26 septembre à l'Assemblée, et le moins que l'on puisse dire est qu'il ne lui fit pas une grande impression : « Il se tait, mais il paraît plutôt embarrassé que

Préface

taciturne. » Deux semaines plus tard, alors qu'était agitée la question de savoir si les membres des familles royales ou impériales auraient le droit d'être candidats aux élections présidentielles de décembre voulues par Lamartine au suffrage universel direct, Louis Napoléon Bonaparteⁱ affirma qu'il ne se présenterait pas comme un prétendant napoléonien. « Il n'a dit que quelques mots insignifiants », nota encore Victor Hugo, « et est redescendu de la tribune au milieu d'un éclat de rire de stupéfaction ». Fidèle au soutien qu'il apportait à la cause des Bonaparteⁱ, le poète avait cependant parlé une nouvelle fois en leur faveur à l'Assemblée, ou plutôt en sa faveur : « Messieurs, de quoi s'agit-il ? D'exclure un candidat. Pourquoi ? parce que ce candidat serait un prétendant. Qui le prouve ? Ses paroles ? il le nie. Ses actes ? il n'a rien fait depuis Février que de se rallier à la République. Où donc est le motif d'exclusion ? »

C'est au cours de ce même mois d'octobre que *L'Événement*, le journal du clan Hugo, en même temps que *La Presse* de Girardin dont il était fort proche, se détacha de son candidat naturel, qui était Lamartine, pour défendre la candidature d'un Bonaparteⁱ qui ne s'était pas encore officiellement déclaré : « Nous regretterons Lamartine ; nous attendrons M. Louis Bonaparteⁱ » (*L'Événement*, 28 octobre 1848). Il s'agissait surtout de faire barrage à l'élection du général Cavaignacⁱ, qui semblait inéluctable, et dont on répétait alors à qui voulait bien l'entendre qu'il pourrait bien fomenter un coup d'État – alors que son républicanisme était au-dessus de tout soupçon. Tout de même, cette décision était si malheureuse que Victor Hugo fut contraint de la rappeler, et de l'expliquer, dès les premières pages de son *Histoire d'un crime*. Il reconstituera à cet effet une rencontre à domicile plus symbolique que vraisemblable entre Louis Napoléon Bonaparte et lui, prêtant à son visiteur

Histoire d'un crime

ces paroles prophétiques : « Et que pourrais-je recommencer de Napoléon ? une seule chose. Un crime. La belle ambition ! Pourquoi me supposer fou ? » (I, 1).

Le neveu raisonnable présenta sa candidature le 20 novembre ; *L'Événement* ne garda pas la même mesure, allant jusqu'à titrer la veille de l'élection (9 décembre) : « Napoléon n'est pas mort ». Il était alors au moins à l'unisson de la France, puisque le prince que Victor Hugo avait espéré rouge, comme Jérômeⁱ, était élu le lendemain avec près des trois quarts des voix, tandis que le général Cavaignacⁱ n'atteignait pas les 20 %, et que Ledru-Rollin franchissait à peine les 5 % (le score de Lamartine, chose à peine croyable, était tout à fait négligeable). Le 20 décembre 1848, date qui deviendra le titre du premier chapitre de *Napoléon le Petit*, le nouveau président vint prêter serment devant l'Assemblée, et jura de respecter la Constitution. Il forma son cabinet ministériel deux jours plus tard (Odilon Barrot, Malleville, Falloux) et fut contraint de le remanier, déjà, avant la fin de l'année. Victor Hugo n'en était pas, et s'il avait jamais dû en être, comme le noterait quelques mois plus tard *La Presse*, c'eût été à ce moment-là. Pour conjurer l'éternelle calomnie qui le poursuivit à partir de ce mois de décembre, c'est encore dans la bouche de Jérôme Bonaparteⁱ qu'il la mit en scène et la renversa dans *Histoire d'un crime* (IV, 10) :

- Savez-vous ce qu'on dit déjà ?
- Quoi ?
- On dit que vous êtes irrité contre lui parce qu'il vous a refusé d'être ministre.
- Vous savez, vous...
- Je sais que c'est le contraire. C'est lui qui vous l'a demandé, et c'est vous qui l'avez refusé.

Ces propos n'engageaient à vrai dire que leur auteur...

Préface

Quoi qu'il en soit, à la fin de l'année 1848, on voulait faire croire que Louis Napoléon Bonaparteⁱ avait fermé la révolution de Février, comme son oncle la grande Révolution.

Les ennemis parlementaires de la candidature de Bonaparte étaient majoritairement constitués de démocrates-socialistes et de républicains modérés. Aussi, pendant les six derniers mois de l'Assemblée constituante (décembre 1848-mai 1849), Victor Hugo vota presque exclusivement avec la droite ; signe d'un malaise croissant cependant, le nombre de ses absences augmenta de façon régulière. Aux élections à la Législative, en mai, il se présenta encore sans ambiguïté sous l'étiquette bonapartiste du parti de l'ordre, qui siégeait dans l'ancien hôtel de Poulprie de la rue de Poitiers (aujourd'hui maison des polytechniciens) ; ses membres avaient été rebaptisés en lui empruntant, comme il le rappellera à deux reprises dans *Histoire d'un crime* (I, 10 et IV, 10), le mot de *burgraves* « auquel on attachait alors, à tort du reste, l'idée de décrépitude ». Plus de la moitié des représentants de la Constituante perdirent leur siège, tandis que Victor Hugo fut confortablement réélu l'un des 450 représentants du parti de l'ordre ; il avait encore gagné 30 000 voix par rapport à son score de juin. Les démocrates-socialistes réalisaient une belle percée avec 180 sièges, tandis que les républicains modérés avaient fondu (75 sièges), et que Lamartine était battu partout (il regagnera quand même un fauteuil à la faveur des élections complémentaires suivantes).

Peu de temps après l'ouverture de la Législative, présidée par Dupinⁱ aîné, l'affaire de Rome et la question de la misère marquèrent le divorce entre les votes de Victor Hugo et la politique gouvernementale. Le président semblait jouer un double jeu, à l'extérieur comme à l'intérieur. Paraissant avec le corps

Histoire d'un crime

expéditionnaire envoyé sous la direction du général Oudinot¹, « excellent officier d'ailleurs et digne fils de son vaillant père » (I, 12), prendre la défense de la république romaine de Mazzini contre l'Autriche, il organisait en sous-main le retour du pape à Rome ; feignant de se préoccuper des questions sociales, il envisageait des lois pour donner le change sans compter les appliquer. Dénonçant cette hypocrisie lors de son premier discours à la tribune, le 9 juillet 1849, Victor Hugo se fit huer par son camp, et ses propos mêmes parurent scandaleux : « Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. » Dans la Législative emplie de monarchistes d'un catholicisme réactionnaire et de socialistes rarement chrétiens, il sembla alors s'approcher un temps de la nuance représentée dans *Histoire d'un crime* par Arnaud¹ de l'Ariège, « l'honnête et imperceptible minorité des démocrates catholiques » (II, 7). Mais avant même son célèbre et virulent discours contre la loi Falloux (15 janvier 1850), les suites prévues de l'affaire de Rome – rétablissement du pape, anéantissement de la république romaine le 2 juillet 1849 – lui firent tenir, alors qu'il rejoignait cette fois l'aile gauche de l'Assemblée, des propos nettement anticléricaux. Il se faisait insulter par son ancien ami Montalembert, tandis que Louis Veillot commentait dans son journal, dès octobre 1849 : « il a gravi la Montagne » (cette Montagne de la Deuxième République, dont Karl Marx écrira qu'elle était à celle de la Convention ce que Napoléon III était à Napoléon I^{er}). Lâché par son parti qui ne se gênait pas pour réclamer désormais une « expédition de Rome à l'intérieur », à savoir la liquidation de la République française, Victor Hugo qui n'était pas encore adopté par l'opposition portait enfin sur lui-même ce

Préface

juste commentaire : « Je ne suis pas un homme politique, moi, je ne suis qu'un homme libre. »

Entre l'été et l'automne de 1849, il avait accompli une bonne partie de son virage à 180 degrés ou, pour le dire comme lui dans *Le Droit et la loi*, « la jonction [s'était faite] dans son âme entre la république et la liberté » ; tandis que Louis Napoléon Bonaparte¹, au même moment, se débarrassait enfin de son vernis social et de tous les hommes politiques qui l'avaient jusque-là plus ou moins entravé, au profit de ses hommes de main (Fould¹, Rouher, bientôt Baroche¹). Pour une liste plus détaillée, et haute en couleurs, voir *Histoire d'un crime* (III, 4). « C'est sous l'inspiration de cet entourage intime », y conclut l'auteur dans un résumé remarquable, « que, pendant sa présidence, Louis Bonaparte, sorte de Machiavel hollandais, s'en allait ici et là, à la Chambre et ailleurs, à Tours, à Ham¹, à Dijon, nasillant d'un air endormi des discours pleins de trahison ».

À Paris, pendant deux ans, Victor Hugo répliqua vivement contre les mesures de plus en plus réactionnaires : loi de Rouher sur la déportation qui revenait à annuler l'abolition de la peine de mort en matière politique, loi électorale destinée à restreindre d'un bon tiers l'assiette du suffrage universel, loi contre la liberté de la presse qui rétablissait l'impôt du timbre, etc. Dans ses lettres affectueuses, il arrivait à Juliette Drouet d'appeler désormais son amant « mon affreux communiste » ou « mon cher petit révolutionnaire » avec quelque semblant de raison, tandis que dans tous ses déplacements le président de la République était accueilli par des acclamations préparées de « Vive l'empereur ! » et « Vive Napoléon ! ». Il était temps de le ramener à ses justes proportions de Napoléon le Petit, ce que Victor Hugo fit avec un succès certain le 17 juillet 1851, à l'occasion de son dernier grand discours à la Législative, le plus

Histoire d'un crime

long de tous, prononcé en vue de rejeter le projet de révision de la Constitution proposé par le président pour se maintenir au pouvoir légalement (il avait été élu pour quatre ans non renouvelables) : « Quoi ! parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit ! (*La gauche applaudit, la droite crie. La séance est interrompue pendant plusieurs minutes. Tumulte inexprimable.*) » La proposition, qui devait réunir les trois quarts de l'Assemblée pour être adoptée, fut rejetée à près de cent voix ; il ne restait plus qu'à attendre le coup d'État largement envisagé à la fin de ce même discours : « L'instant arrive où une mêlée terrible se fera de toutes les formes déchues, impérialisme, légitimisme, droit de la force, droit divin, livrant ensemble l'assaut au grand droit démocratique, au droit humain ! Ce jour-là, tout sera, en apparence, remis en question. Grâce aux revendications opiniâtres du passé, l'ombre couvrira de nouveau ce grand et illustre champ de bataille des idées et du progrès qu'on appelle la France. »

Cet instant mit tant de temps à arriver, les menaces non suivies d'effet avaient été si nombreuses et répétées que plus personne ne s'y attendait vingt semaines plus tard, ce qui donna à l'*Histoire d'un crime* son incipit si efficace : « Le 1^{er} décembre 1851, Charrasⁱ haussa les épaules et déchargea ses pistolets. Au fait, croire à un coup d'État possible, cela devenait humiliant. » (Il faut suivre attentivement dans le récit l'histoire de ces pistolets de Charrasⁱ qui semblent animés d'une vie autonome, comme, dans un genre plus pathétique, le crayon de Baudinⁱ ou, dans un registre plus léger, la tablette de chocolat de Charamauleⁱ.) Victor Hugo venait pourtant de recevoir chez lui, au milieu de la nuit, la visite impromptue de son confrère à l'Assemblée et sur la Montagne le prince Jérômeⁱ, qui l'avait averti de l'imminence du coup d'État et lui

Préface

avait suggéré de faire arrêter préventivement son cousin germain. Au cours d'un dialogue héroïque reconstitué sur le tard et curieusement placé vers la fin d'*Histoire d'un crime* sous le titre « Le devoir peut avoir deux aspects » (IV, 10), il avait refusé, sous prétexte que « le mal fait pour le bien reste le mal », de tenter ce « coup d'État pour le bien » :

- [...] Je ne pourrais empêcher Louis Bonaparteⁱ de commettre un crime qu'à la condition d'en commettre un moi-même. [...] J'aime mieux être proscrit que proscripteur. J'ai le choix entre deux crimes, mon crime et le crime de Louis Bonaparte, je ne veux pas de mon crime.
- Mais alors vous subirez le sien.
- J'aime mieux subir le crime que le commettre.

Avant de le subir, il ne ménagea pas ses efforts pour le contrecarrer quand il fut accompli. Si l'auteur d'*Histoire d'un crime* reconnaît au début avec humilité que « l'expérience du procédé révolutionnaire [lui] manquait » (I, 7), il l'acquerra avec une rapidité déconcertante – à croire qu'il avait de très bonnes prédispositions. Dès le premier jour, il expose en réunion sa technique de harcèlement continu et d'occupation du terrain (I, 16) ; dès le premier soir, il accepte de diriger un mouvement dans le faubourg Saint-Marceau (I, 17). Le deuxième jour, il a tout compris : « L'improvisation perpétuelle des moyens, des procédés, des expédients, des ressources, rien pas à pas, tout d'emblée, jamais le terrain sondé, toutes les chances acceptées en bloc, les mauvaises comme les bonnes, tout risqué à la fois de tous les côtés, l'heure, le lieu, l'occasion, les amis, la famille, la liberté, la fortune, la vie, c'est le combat révolutionnaire » (II, 6). L'importance des partis dans la lutte, les qualités de construction d'une bonne barricade, les brusques

Histoire d'un crime

changements de tactique, les rapports humains transformés («les passants s'abordaient sans se connaître, grand signe d'anxiété publique»); «on se parle comme si tout était en fuite»), autant d'informations dispensées çà et là dans le récit, dont plusieurs serviront à l'achèvement des *Misérables*. Si Victor Hugo n'hésitera pas à signer des appels aux armes, il refusera toutefois toujours de s'en servir lui-même – sans craindre de mettre en scène cette contradiction dans la nuit du 4. À son guide de fortune lui proposant un fusil, sa réponse aura le mérite de la clarté: «Non, lui dis-je. Je resterai ici, sans fusil. Je n'entre qu'à moitié dans la guerre civile. Je veux bien y mourir, je ne veux pas y tuer» (IV, 2).

Si le premier chapitre d'*Histoire d'un crime* commence au 1^{er} décembre, le deuxième commence au 2 décembre, auquel est consacré tout le premier livre: «Première Journée: Le guet-apens». Le deuxième livre est consacré au 3 décembre («Deuxième journée: La lutte»), et le troisième au 4 («Troisième journée: Le massacre»). La «Quatrième journée: La victoire» déborde largement son programme annoncé pour la symétrie, puisqu'elle va en réalité jusqu'au 6 («Notre dernière réunion», place de la Madeleine), jusqu'au 7, jusqu'au départ pour Bruxelles le 11 («Le combat finit, l'épreuve commence»), jusqu'aux derniers jours de décembre et enfin jusqu'à janvier 1852 pour les passages rocambolesques en Belgique des proscrits et des généraux prisonniers («Les expatriés» et «Comment on sortit de Hamⁱ»). À l'image de cet élargissement final et visible, il ne faut pas se fier à la simplicité tout apparente du plan d'ensemble: la méthode suivie – déposition de l'auteur, et confrontation de tous les témoignages recueillis par oral ou dans les journaux libéraux à Bruxelles, par écrit à Paris et ailleurs – contraignait aux échos, voire aux redites. Ils peuvent se trouver à l'intérieur d'un même

Préface

livre: le mot du commandant des chasseurs de Vincennes faisant le tri entre les représentants blancs à épargner et les autres à pourchasser («Maintenant c'est le tour de messieurs les représentants rouges. Gare à eux!»), comme le mot similaire et plus menaçant encore de Mornyⁱ parlant des blancs («*Ce sont là les derniers représentants qu'on fera prisonniers*»), sont tous deux cités *in extenso* au chapitre I, 12 et tous deux repris au chapitre I, 19. Ils peuvent aussi passer d'un livre à l'autre: en novembre 1851, parlant de Louis Napoléon Bonaparteⁱ qui voulait rétablir le suffrage universel restreint par sa loi électorale, «Michelⁱ de Bourges disait à la tribune: *C'est mon homme*», rapporte l'auteur au début du premier livre (I, 1); «Michelⁱ de Bourges était particulièrement l'offensé de Bonaparte, car il avait cru à sa parole, et il avait été jusqu'à dire: *C'est mon homme*» rappelle-t-il à la fin du troisième livre (III, 15), comme s'il ne l'avait pas déjà mentionné. Le bon mot que Victor Hugo lance à la réunion chez Cournetⁱ en parlant de Bonaparteⁱ («puisque'il a tiré le vin – je veux dire le sang –, il faut qu'il le boive»), le narrateur le reprend à son compte en récapitulant la troisième journée: «Infortuné Bonaparte! le sang est tiré, il faut le boire» (I, 19 et III, 18). L'affiche qui s'imprime au chapitre I, 19 «déclarant que "quiconque serait saisi dans un conciliabule serait immédiatement fusillé"» est en fait la condensation des deux proclamations signées Mornyⁱ et Saint-Arnaudⁱ, publiées au chapitre II, 4; le récit de leur rédaction est donné au chapitre III, 3; mais aucune des trois citations ne concorde exactement, et l'ordre suivi est inverse de celui que voudrait la chronologie, sinon la logique. Les quatre-vingts combattants ayant réchappé de la barricade de la rue Meslay par la bien nommée rue Saint-Sauveur qui était leur seule issue, laissés en plan au chapitre III, 11, n'en ressortent que dix chapitres plus loin (IV, 3).

Histoire d'un crime

Ces décrochements et ces répétitions sont légion, et sans doute pas tous des effets de l'art, même s'ils contribuent à augmenter l'impression de piétinement, de confusion, d'impuissance, de ressassement. L'auteur les souligne quelquefois, mais pas toujours, par des indications de régie, modalités internes du renvoi, sous la forme d'un alexandrin blanc – « J'ai raconté ailleurs cette chose tragique » (IV, 1) – au « Souvenir de la nuit du 4 » de *Châtiments* : « Nous avons déjà indiqué les noms de ces coquins de police, les répéter n'est pas inutile » (I, 4) ; « Ce qu'était Cournetⁱ, quelle nature énergique et déterminée, on le verra plus tard » (I, 18) ; « On verra plus tard quel concours de circonstances toutes fortuites a empêché cette pensée de se réaliser comme je la comprenais » (I, 19) ; « Il n'est pas mal, nous l'avons dit, que le législateur tâte de la loi » (II, 8) ; « Du reste, on a pu les entrevoir dans les premières pages de ce livre » (III, 1) ; « On reverra plus tard Denis Dussoubsⁱ » (III, 6) ; « J'avais, depuis la veille, des conversations pour le combat avec Georges Biscarrat, homme brave et probe, dont j'aurai l'occasion de reparler » (III, 7) ; « la proclamation dictée par moi et qu'on peut lire au tome I^{er} de cette histoire » (IV, 2) ; « J'ai dit ce fait » (IV, 17) ; etc. Ils sont à mettre sur le compte d'une rédaction fiévreuse en deux phases éloignées d'un quart de siècle, qui font passer du document d'actualité (en 1852) au livre d'histoire (en 1877), et d'une publication finalement précipitée par les événements.

Dès le lendemain de son arrivée à Bruxelles, Victor Hugo déclare au ministre de l'Intérieur Charles Rogier, qui le reçoit, qu'il a « un devoir, celui de faire l'histoire immédiate et toute chaude de ce qui vient de se passer ». Les événements avaient décidé pour lui de cette reconversion, et de l'abandon du manuscrit des *Misères* au profit de cette œuvre : « Acteur, témoin et juge, je suis l'historien tout fait. » Le temps de s'ins-

Préface

taller sommairement, de régler quelques détails, de recevoir Juliette qui le rejoignait en exil comme elle l'avait protégé pendant les jours d'épreuve, et il se lança à corps perdu dans ce travail. Du fond de la Conciergerie, où il purgeait une peine de prison liée à la suppression du journal *L'Événement*, son fils François-Victor le priaît lui aussi instamment d'écrire tout ce qu'il avait vu et fait « comme chef de la résistance » : « Ceci est très important. Il importe que tu dises la vérité non pas seulement à la France, mais à toute l'Europe, mais à tous les peuples non cannibales. » Dès la fin du mois de décembre, le résultat du plébiscite confiant les pleins pouvoirs à Louis Napoléon Bonaparteⁱ pour une nouvelle Constitution donnait 7 500 000 oui contre 650 000 non. Victor Hugo, qui réagira dans *Napoléon le Petit*, se montre pour l'instant tout absorbé dans la rédaction de son livre : « Cela aura, je crois, un immense intérêt » (à son épouse, le 25 décembre). Avec le *Te Deum* célébré à Notre-Dame de Paris à la gloire du prince-président par M^{gr} Sibourⁱ, archevêque de Paris (1^{er} janvier 1852), et la promulgation de la nouvelle Constitution le 14 janvier, l'histoire semblait marcher à l'envers et décuplait sa colère, telle qu'elle apparaît par exemple dans une lettre à Paul Meurice du 11 janvier : « Je vais faire un livre rude et curieux, qui commencera par les faits et qui conclura par les idées. Jamais plus belle occasion, ni plus riche sujet. Je traiterai le Bonaparte comme il convient. Je me charge de l'avenir historique de ce drôle. Je le conduirai à la postérité par l'oreille. »

De la lettre au journal, la première personne va s'imposer naturellement à l'exclusion de toute autre solution – d'autant qu'il allait bientôt falloir lutter contre une cohorte d'ennemis peu visibles aujourd'hui, mais manifestement consultés : « Les narrateurs officiels du coup d'État », « les historiographes

Histoire d'un crime

du 2 décembre», «les panégyristes du coup d'État», ou, seul apologiste plus précisément désigné, «le général Magnanⁱ dans le méprisable document qu'il appelle son rapport». Pourtant, n'en déplaise à ceux qui croient encore à l'ego démesuré du poète «trop penché pour rien voir, excepté son nombril» (Baudelaire), ce fut une révolution qui n'alla pas de soi. La mise en scène du témoin n'a rien de systématique: le «je» domine, certes, mais alterne avec le «nous» et le «on» collectif des représentants et des combattants, ainsi qu'avec l'identité de greffier plus souvent utilisée dans les œuvres antérieures, dès la préface de *Cromwell* («celui qui écrit ces lignes»). Son entourage direct pose aussi problème. Adèle est en même temps «ma femme» et «M^{me} Victor Hugo», jusque dans une même phrase à vrai dire assez curieuse: «J'en profitai pour écrire à ma femme un billet que M^{me} de la R. se chargea de porter elle-même à M^{me} Victor Hugo le lendemain» (II, 1). Veillant inlassablement sur la vie de son amant comme plus d'une note ultérieure en portera le témoignage, Juliette Drouet qui devra rédiger ses propres souvenirs à l'usage d'*Histoire d'un crime* y fait des apparitions d'une discrétion exemplaire: entrée dans la première journée comme «la personne courageuse, une femme, qui avait caché Auguste et ses trois compagnons» le 26 juin 1848, c'est elle «la personne vaillante et dévouée qui avait bien voulu m'accompagner» le 2 décembre 1851 (I, 17 et 18); un hommage lui est rendu entre parenthèses dans un anonymat encore plus asexué le lendemain: «Quelqu'un qui était là (remerciement à cette généreuse âme dévouée) m'étreignit le bras» (II, 2); elle est presque nommée le troisième jour dans la bouche de Xavier Durrieuⁱ: «Je viens de rencontrer M^{me} D.», ce qui permet au narrateur de la présenter un peu plus en détail: «M^{me} D. s'était héroïquement aventurée dans ce car-

Préface

nage» (III, 16); elle revient enfin dans une page écrite en 1877 pour le 7 décembre: «Sous la porte cochère quelqu'un me saisit le bras. C'était madame D. [...] Les femmes savent toujours où est la providence» (IV, 11). Le ton de la confiance ou de l'exaltation, naturel dans la poésie lyrique, surprend quelquefois dans ce récit historique, d'autant que ses modalités sont variées: «Je reculai devant la responsabilité que j'aurais encourue. [...] Ai-je eu raison? ai-je eu tort?» (I, 8); «Ce peuple morne d'un côté, de l'autre les soldats triomphants, tout cela me remuait» (I, 16); «Que se passait-il en moi dans ce moment-là? Je ne saurais le dire. J'étais dans un tourbillon» (I, 16); «Mais nous, m'écriai-je, nous sommes dans l'indéterminé et dans l'insaisissable» (III, 17); «Ah! que Dieu me prête vie et que Jésus me pardonne, je dresserai un gibet haut de cent coudées, je prendrai des clous et un marteau, et je crucifierai ce Beauharnais dit Bonaparte entre ce Leroy dit Saint-Arnaudⁱ et ce Fialinⁱ dit Persignyⁱ!» (IV, 18); «Je regardais, sans pouvoir en détacher mes yeux, ce champ du désastre, [...] et dans cette ombre formidable, ô toi, l'Invisible! je te voyais» (Conclusion, 8). Quelques notes conservées témoignent d'hésitations significatives à la relecture: «Au lieu de me nommer ou de dire *Je* dans l'*Histoire du 2 décembre*, voir s'il ne vaudrait pas mieux employer cette forme: ... Un représentant... Le représentant dont il a été parlé ailleurs... ou plus haut...» Celle-ci date de 1852, mais en 1877 l'auteur semble toujours gêné par la prédominance de la première personne. La confiance suivante, qui revient sur *Les Misérables* dans une espèce d'introduction, est si éloquente dans sa maladresse même qu'on peut se demander si cette question d'énonciation n'est pas à prendre en compte au premier chef pour expliquer la si longue mise à l'écart d'*Histoire d'un crime*:

Histoire d'un crime

Je vois qu'il faut parler à la première personne et dire *Je*. Dans ma haine du *moi*, j'avais fait sous le nom de Marius des quasi-mémoires expliquant ce que j'ai appelé quelque part *les révolutions intérieures d'une conscience honnête*. Ceci n'a été compris qu'à moitié. Il est tout simple qu'une demi-explication ne rencontre qu'une demi-compréhension. Or il faut faire la lumière. Je prends donc le parti désagréable, mais nécessaire, de me mettre en scène et de parler moi-même de moi-même. Je commence.

Cette explication n'a pas été conservée, mais il n'empêche que l'un des intérêts de ce récit est aussi de voir émerger peu à peu, fût-ce du chaos, l'ego Hugo, un moi tout d'abord collectif qui s'emplit de la légitimité et de la conscience du droit face à l'agression de la loi bafouée. Si l'auteur d'*Hernani* n'avait pas été arrêté au matin du 2 décembre, c'est qu'il ne représentait aucun danger : « Les fabricateurs du guet-apens avaient soigneusement oublié Jules Favre, Michel de Bourges et moi, nous jugeant moins hommes d'action que de tribune, voulant laisser à la gauche des hommes capables de résister, mais incapables de vaincre » (I, 7). En quoi ils se trompaient, du moins pour Victor Hugo devant la postérité : la déclaration de guerre que contient la vibrante « Page écrite à Bruxelles » (IV, 18) le montre assez, tout comme le sous-titre finalement choisi pour le livre, *Déposition d'un témoin*. Il trouve son explication au cœur du massacre, l'acharnement de l'armée contre la foule pacifique des grands boulevards, le 4 décembre (III, 16) :

Je voulus savoir à quoi m'en tenir. De certains forfaits, pour être affirmés, doivent être constatés. J'allai au lieu du meurtre. [...]

Je marchais, affreusement pensif.

Préface

Je me dirigeais vers le boulevard ; j'y voyais une fournaise, j'y entendais un tonnerre.

Je vis venir à moi Jules Simon, qui, dans ces jours funestes, risquait vaillamment une vie précieuse. Il m'arrêta. – Où allez-vous ? me dit-il. Vous allez vous faire tuer. Qu'est-ce que vous voulez ? – Cela, lui dis-je.

Nous nous serrâmes la main.

Je continuai d'avancer.

J'arrivai sur le boulevard ; il était indescriptible. J'ai vu ce crime, cette tuerie, cette tragédie. J'ai vu cette pluie de la mort aveugle, j'ai vu tomber autour de moi en foule les massacrés éperdus. C'est pour cela que je signe ce livre UN TÉMOIN.

La destinée a ses intentions. Elle veille mystérieusement sur l'historien futur. Elle le laisse se mêler aux exterminations et aux carnages ; mais elle ne permet pas qu'il y meure, voulant qu'il les raconte.

Il n'avait pas attendu d'être exilé pour y penser. Avant même le massacre, il avait prémédité son action : « Il était plus de minuit, j'étais un peu fatigué ; mais avant de dormir, prévoyant que si je survivais à cette aventure j'en ferais l'histoire, je voulus fixer immédiatement quelques détails de la situation de Paris à la fin de cette journée, la deuxième du coup d'État. J'écrivis cette page que je reproduis ici parce qu'elle est ressemblante ; c'est une sorte de photographie du fait immédiat » (II, 11). Le lendemain, le photographe se transforme en magnétophone : « Tout en marchant, j'écrivais des notes au crayon [...] ; j'enregistrais les faits pêle-mêle ; je reproduis ici cette page. Ces choses vivantes sont utiles pour l'histoire. Le coup d'État est là, comme saignant » (III, 10). Cette invention du reportage en direct, préparé par des années de prises de note aujourd'hui réunies dans *Choses vues*, se double d'une ambition d'objectivité, qui traverse le

Histoire d'un crime

livre depuis le début («Le narrateur n'a qu'un devoir, raconter. Il dit tout, le mal comme le bien») jusqu'à la fin: «On voudrait s'arrêter là. Mais on ne peut. Quelle que soit l'horreur de l'historien, l'histoire est un devoir, et ce devoir veut être rempli. Il n'y a pas de pente plus impérieuse que celle-ci: dire la vérité; qui s'y aventure roule jusqu'au fond. Il le faut. Le justicier est condamné à la justice» (Conclusion, 4).

À Bruxelles où presque tous les proscrits du coup d'État se retrouvaient un jour ou l'autre, généralement de passage car ils y étaient mal reçus par la police belge (voir le chapitre IV, 12), Victor Hugo écrivait et consultait tour à tour: «J'écoute, j'interroge, je note, je confronte, je me fais l'effet du greffier de l'histoire» (8 mars 1852, à son épouse). Au fur et à mesure de son avancée, il testait son texte sur un auditoire composé d'amis proches, d'anciens généraux d'Afrique républicains (Charras¹, Lamoricière, tous deux également polytechniciens et anciens ministres de la Guerre, le second ayant dirigé une partie de la répression de juin 1848), et quelquefois aussi d'Alexandre Dumas qui fuyait ses créanciers en Belgique. L'effet était immédiat. Il avait annoncé, «par les faits curieux et innombrables, un livre inouï d'intérêt» (à Auguste Vacquerie, 28 janvier 1852); il trouvait du répondant. Dumas allait déjà partout répétant qu'il faudrait élever des statues à Louis Napoléon Bonaparte¹ pour avoir permis à Victor Hugo d'écrire ces pages. Cette plaisanterie n'était peut-être pas du meilleur goût, mais elle ne ralentissait pas non plus le rythme de l'écriture. Le livre ferait un volume, ou deux, et n'avait pas encore de titre: *Histoire du 2 décembre*, ou *Le 2 décembre*, extrait d'hypothétiques *Mémoires parlementaires*, ou *Le 2 décembre devant l'histoire*, ou *Procès du 2 décembre*, *Déposition d'un témoin devant l'histoire*, ou *Journal du 2 décembre*, ou *Faits et gestes du 2 décembre*, ou *Compte rendu*

Préface

d'un représentant du peuple à ses commettants, ou *Récit de ce qui s'est passé à Paris le 2 décembre*, ou encore *Le Crime du 2 décembre...* La concurrence était rude, non seulement du côté des fameux historiens officiels, mais aussi du côté des républicains: on attendait *Les Mystères du deux décembre* par Hippolyte Magen, *Le Coup d'État de Louis Bonaparte*, *Histoire de la persécution de décembre*, *Événements, prisons, casemates et pontons* par Xavier Durrieu¹, *l'Histoire des crimes du deux décembre* par Victor Schœlcher, *Le Deux-Décembre devant le code pénal* par Marc Dufraisse¹, et quantité d'autres titres encore. Avant la fin du mois de février 1852, Victor Hugo prouvait qu'il n'avait rien perdu de sa vivacité d'exécution: «Mon livre avance. Il serait fini dans huit jours (en travaillant les nuits), s'il le fallait. Mais je ne vois pas encore urgence. Il m'arrive tous les jours de nouveaux renseignements qui me forcent à refaire des parties déjà écrites. Cela m'est fort pénible. Je ne crains pas le travail, mais je hais le travail perdu.» Cette avalanche de nouveaux renseignements, tombant sur les «montagnes» de feuilles déjà écrites qui impressionnaient Charles venu rejoindre son père à Bruxelles, va pourtant finir par étouffer le projet: d'un volume possible, il fallut passer à deux volumes certains, tandis que dans le même temps les éditeurs pressentis en Belgique, que la France commençait à menacer, se défilèrent. Il en aurait certes fallu davantage pour freiner l'ardeur de l'auteur: «l'important est de le faire. Il est certain qu'il sera publié. Comment, par qui, peu importe» (17 mars 1852, à sa femme). Si l'Angleterre refusait à son tour, comme la Belgique, il était même résolu à publier à son compte, ce qu'il n'avait jamais fait – mais c'était pour la bonne cause.

Pourtant, à la fin du mois de mai, lassé sans doute de voir son livre s'alourdir et prendre du retard quand

Histoire d'un crime

les autres étaient déjà parus ou allaient paraître, il décida dans le plus grand secret de le mettre de côté et d'en écrire un autre. Une vingtaine d'années plus tôt, quand *Marion de Lorme* avait été interdit par la censure, il avait préféré composer une autre pièce (*Hernani*) plutôt que d'adapter *Marion de Lorme*; il choisit un peu de la même façon d'écrire *Napoléon le Petit* plutôt que de raccourcir *Histoire d'un crime*. Il avait prévenu son intermédiaire à Londres, qui décidément reculait aussi devant le volume et devant la violence : « j'aimerais mieux enfouir mon livre que l'amoindrir ». Cette substitution lui permettait en même temps de revenir au projet initial : « Je n'ai pas l'intention de faire un livre. Je pousse un cri. » Or le cri d'*Histoire d'un crime* commençait à faire long feu, tandis que *Napoléon le Petit*, conformément à son titre, aurait pour premier mérite d'être petit. Mais à la différence de ce qu'il avait fait en passant de *Marion de Lorme* à *Hernani*, Victor Hugo commença par puiser dans le livre inachevé des éléments pour le livre à écrire. Ainsi de la page la plus ancienne de *Napoléon le Petit*, la métaphore entre la France prise par Bonaparteⁱ et la Neva bloquée par la glace, qui date du 10 janvier 1852, et d'un certain nombre d'autres passages, juste transplantés ou adaptés, qui forment les pilotis sur lesquels le pamphlet va se construire à toute vitesse. Pour faire l'article d'*Histoire d'un crime*, et bien montrer que *Napoléon le Petit* n'était qu'une première salve, Victor Hugo va aussi lui prélever dix chapitres pour le livre troisième de *Napoléon le Petit*, « Le crime ». Il s'agit du récit détaillé de la journée du 4 décembre 1851, donné sous le titre « Le coup d'État aux abois », et présenté comme un « extrait d'un livre inédit intitulé *Le Crime du 2 Décembre* ». La longue note accrochée à cette annonce dans *Napoléon le Petit*, qui paraîtra dans les premiers jours d'août 1852, mérite d'être repro-

Préface

duite ici intégralement, car elle donne une photographie exacte des intentions de l'auteur et de leurs réalisations à cette date-là :

Ce livre sera publié prochainement. Ce sera une narration complète de l'infâme événement de 1851. Une grande partie est déjà écrite; l'auteur recueille en ce moment des matériaux pour le reste.

Il croit à propos d'entrer dès à présent dans quelques détails au sujet de ce travail qu'il s'est imposé comme un devoir.

L'auteur se rend cette justice qu'en écrivant cette narration, austère occupation de son exil, il a sans cesse présente à l'esprit la haute responsabilité de l'historien.

Quand elle paraîtra, cette narration soulèvera certainement de nombreuses et violentes réclamations; l'auteur s'y attend; on ne taille pas impunément dans la chair vive d'un crime contemporain et, à l'heure qu'il est, tout-puissant. Quoi qu'il en soit, quelles que soient ces réclamations plus ou moins intéressées, et afin qu'on puisse en juger d'avance le mérite, l'auteur croit devoir expliquer ici de quelle façon, avec quel soin scrupuleux de la vérité cette histoire aura été écrite, ou, pour mieux dire, ce procès-verbal du crime aura été dressé.

Ce récit du 2 décembre contiendra, outre les faits généraux que personne n'ignore, un très grand nombre de faits inconnus qui y sont mis au jour pour la première fois. Plusieurs de ces faits, l'auteur les a vus, touchés, traversés : de ceux-là il peut dire *quæque ipse vidi et quorum pars fui**.

* « [Ces pires misères] je les ai vues moi-même et j'en ai eu ma part. » En empruntant ces vers de Virgile au début du deuxième livre de *l'Énéide*, Victor

Hugo-Énée assimile tacitement les Grecs aux bonapartistes, la République à « la puissance de Troie »... et son livre à une grande épopée.

Histoire d'un crime

Les membres de la gauche républicaine, dont la conduite a été si intrépide, ont vu ces faits comme lui, et leur témoignage ne lui manquera pas. Pour tout le reste l'auteur a procédé à une véritable information judiciaire ; il s'est fait pour ainsi dire le juge d'instruction de l'histoire ; chaque acteur du drame, chaque combattant, chaque victime, chaque témoin est venu déposer devant lui ; pour tous les faits douteux, il a confronté les dires et au besoin les personnes. En général, les historiens parlent aux faits morts ; ils les touchent dans la tombe de leurs verges de juges, les font lever et les interrogent. Lui, c'est aux faits vivants qu'il a parlé.

Tous les détails du 2 décembre ont de la sorte passé sous ses yeux ; il les a enregistrés tous, il les a pesés tous, aucun ne lui a échappé. L'histoire pourra compléter ce récit, mais non l'infirmier. Les magistrats manquant au devoir, il a fait leur office. Quand les témoignages directs et de vive voix lui faisaient défaut, il a envoyé sur les lieux ce qu'on pourrait appeler de réelles commissions rogatoires. Il pourrait citer tel fait pour lequel il a dressé de véritables questionnaires auxquels il a été minutieusement répondu.

Il le répète, il a soumis le 2 décembre à un long et sévère interrogatoire. Il a porté le flambeau aussi loin et aussi avant qu'il a pu. Il a, grâce à cette enquête, en sa possession près de deux cents dossiers dont ce livre sortira. Il n'est pas un fait de ce récit derrière lequel, quand l'ouvrage sera publié, l'auteur ne puisse mettre un nom. On comprendra qu'il s'en abstienne, on comprendra même qu'il substitue quelquefois aux noms propres et même à de certaines indications de lieux, des désignations aussi peu transparentes que possible, en présence des proscriptions pen-

Préface

dantes. Il ne veut pas fournir une liste supplémentaire à M. Bonaparteⁱ.

Certes, pas plus dans ce récit du 2 décembre que dans le livre qu'il publie en ce moment, l'auteur n'est « impartial », comme on a l'habitude de dire quand on veut louer un historien. L'impartialité, étrange vertu que Tacite n'a pas. Malheur à qui resterait impartial devant les plaies saignantes de la liberté ! En présence du fait de décembre 1851, l'auteur sent toute la nature humaine se soulever en lui, il ne s'en cache point, et l'on doit s'en apercevoir en le lisant. Mais chez lui la passion pour la vérité égale la passion pour le droit. L'homme indigné ne ment pas. Cette histoire du 2 décembre donc, il le déclare au moment d'en citer quelques pages, aura été écrite, on vient de voir comment, dans les conditions de la réalité la plus absolue.

Au bout de vingt-cinq ans, et malgré le succès tout à fait remarquable de *Napoléon le Petit*, cette annonce s'était un peu éventée. Aussi, quand Victor Hugo publia *Histoire d'un crime*, au lieu de reprendre ces pages, il se contenta de les rappeler : « Ce qui a été fait par cet homme dans cette journée infâme, je l'ai dit en détail dans un autre livre. Voir *Napoléon le Petit* » (III, 15). On pourrait multiplier ce renvoi, à propos du parlementarisme, de « l'obéissance passive et féroce » (IV, 4), de l'Élysée transformé en bordel peuplé de nains (III, 4), de « Louis Bonaparteⁱ de profil » (I, 13), du nouveau portrait de Mornyⁱ pas moins extraordinaire que l'ancien (I, 3), de celui de Dupinⁱ qui « rend à Louis Bonaparte le service d'être à sa place le dernier des hommes » (I, 10), de Charlet, de George Sand qui contrairement à Mérimée fait une apparition dans les deux livres (il est vrai que Mérimée se rattrapera, figurant dans deux chapitres

Histoire d'un crime

du second), des commissions mixtes (IV, 13), de la page écrite à Bruxelles (IV, 18), etc. En attendant, les lecteurs attentifs de *Napoléon le Petit*, comme Émile Deschanel, le père exilé à Bruxelles du futur président de la Troisième République, n'avaient pas manqué de réclamer l'autre livre annoncé : « Est-ce que vous n'y travaillez pas ? On l'attend ici et à Paris très impatiemment. » En vain. Victor Hugo était passé à *Châtiments*, et s'en était expliqué à Hetzel, son éditeur et ami (21 novembre 1852) :

Quant à l'*Histoire du 2 décembre*, je crois utile et bon de ne pas la précipiter. Il est, je pense, évident pour vous comme pour moi que le volume de vers à présent est ce qu'il faut ; il s'insère à merveille entre les deux livres en prose. Et puis, un peu plus d'événements écoulés ne gênera rien à la physionomie historique de mon livre spécial sur le 2 décembre, le sacre, le mariage, la guerre peut-être, etc., etc. – tout cela entrera dans l'œuvre et la servira.

Autrement dit, *Châtiments* formait une étape intermédiaire entre *Napoléon le Petit* et l'*Histoire du 2 décembre*. (On remarquera au passage que, dans cette perspective, le volume en prose qui prendra la place de cette dernière dans la chronologie des œuvres sera *Les Misérables*.) Jusqu'à la publication des *Discours de l'exil*, en juin 1854, la quatrième de couverture des brochures de Victor Hugo éditées à Jersey répartit les publications à venir de l'auteur sous trois catégories : histoire contemporaine, poésie, roman. Avant *Les Misérables*, *Les Petites Épopées* (Première Série de la future *Légende des siècles*) et *Les Contemplations*, la liste annonce en première position « *Le Crime du deux décembre*, avec notes et pièces justificatives : 2 volumes ». Mais l'échec relatif

Préface

de *Châtiments* (1853) et les difficultés rencontrées lors de sa publication avaient fait réfléchir l'auteur. Il était déjà trop tard pour rouvrir les deux cents dossiers d'instruction, qui nécessitaient un travail de révision et d'organisation proportionnel à leur nombre ; il pouvait désormais s'appliquer à lui-même le proverbe qu'il avait détourné et lancé sans aucun succès le 2 décembre dans la réunion de la rue Blanche : « *Il faut battre le coup d'État quand il est chaud* » (IV, 17).

À la chute si longtemps attendue du Second Empire, peut-être eut-il l'idée de rappeler son origine, mais seul un nouvel essai de titre en porte le témoignage irréfutable : *Les Dix-Neuf Ans du crime*. Et puis la sombre course des événements de cette année terrible lui enleva le loisir. Si juin 1848 porte partout son ombre sur décembre 1851, le lien entre la résistance au coup d'État et la Commune de 1871 est suggéré plus qu'appuyé. Le paragraphe en hommage à Jean-Baptiste Millière, résistant de 1851 fusillé par les Versaillais en mai 1871 à la porte du Panthéon – « trop obscur pour entrer dans le temple, assez méritant pour mourir sur le seuil » (I, 16) –, est l'une des seules allusions vraiment directes ; pourtant, la Commune semble bien apparaître aussi en filigrane dans l'idée que lance Victor Hugo le 2 décembre, qui sera fatale à Baudin¹, de constituer « le gouvernement au faubourg Saint-Antoine » contre l'Élysée, de se dresser « à la fois comme un grand pouvoir régulier et comme un grand pouvoir révolutionnaire » (I, 19).

Par une autre de ces « sombres assonances de l'histoire » dont il avait noté l'existence dans un projet de préface pour la première *Légende des siècles*, c'est l'imminence d'un nouveau coup d'État qui lui donna enfin le courage de s'y remettre, un peu moins de sept ans plus tard. Il était sénateur de la Seine depuis un an lorsque, le 16 mai 1877, Mac-Mahon, maré-

Histoire d'un crime

chal de Second Empire et deuxième président de la Troisième République depuis quatre ans, prit la décision brutale de renvoyer le chef du gouvernement républicain qui avait la majorité à la Chambre, Jules Simon. On se rappelle que ce dernier, le 4 décembre 1851, « risquait vaillamment une vie précieuse » (III, 16); Mac-Mahon apparaîtra dans le même livre pour son rapide commandement à Sedan, interrompu par un éclat d'obus: « Mac-Mahon n'eut que le temps d'être blessé » (Conclusion, 6), ce qui est d'un héroïsme relatif. Sous prétexte d'un « Ordre moral » évoquant surtout, peut-être involontairement, le parti de l'ordre de 1848 et le deuxième livre de *Châtiments*, le blessé de Sedan remplaçait donc sans préavis l'opposant au coup d'État par le duc de Broglie, petit-fils de M^{me} de Staël et ex-prince du Saint Empire romain, dont le père, ancien pair et ancien ministre de Louis-Philippe, faisait une apparition dans *Histoire d'un crime* pour avoir sympathisé tout de suite avec le commandant de la caserne d'Orsay¹ (I, 14). Mac-Mahon et de Broglie composèrent un gouvernement exclusivement monarchiste, mais pour dissoudre l'Assemblée nationale à large majorité républicaine, ils devaient obtenir le vote du Sénat. Le 21 juin 1877, Victor Hugo prit la parole en séance contre cette dissolution; il ressemblait de plus en plus aux héros de ses poèmes et de ses pièces :

Messieurs, le passé donne quelquefois des renseignements. De certains crimes, que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres, et l'on dirait qu'ils éclairent confusément les événements possibles. (*Mouvement.*)

Ces crimes sont derrière nous, et par moments nous croyons les revoir devant nous.

Il y a parmi vous, messieurs, des hommes qui se souviennent. Quelquefois se souvenir, c'est pré-

Préface

voir. (*Applaudissements à gauche.*) [...]

Messieurs, les vieillards sont des avertisseurs. Ils ont pour fonction de décourager les choses mauvaises et de déconseiller les choses périlleuses. Dire des paroles utiles, dussent-elles paraître inutiles, c'est là leur dignité et leur tristesse. (*Très bien! à gauche.*)

Je ne demande pas mieux que de croire à la loyauté, mais je me souviens qu'on y a déjà cru. (*C'est vrai! à gauche.*) Ce n'est pas ma faute si je me souviens. Je vois des ressemblances qui m'inquiètent, non pour moi qui n'ai rien à perdre dans la vie et qui ai tout à gagner dans la mort, mais pour mon pays. Messieurs, vous écouterez l'homme en cheveux blancs qui a vu ce que vous allez revoir peut-être [...].

Ils ne l'écoutèrent pas tout à fait, puisque la dissolution fut acceptée par 149 voix contre 130. Les élections furent fixées au 14 octobre. Victor Hugo trouva alors enfin son titre définitif, *Histoire d'un crime*, qui donnait une valeur d'exemplarité au 2 décembre en le débaptisant, et nota sur une feuille: « Je continuerai, je compléterai, j'achèverai et je publierai ce livre. Je le publierai la mort dans l'âme. J'accomplis ce devoir sinistre. » Le 1^{er} octobre, c'était chose faite, du moins pour son premier tome (les deux premières journées), auquel il avait travaillé avec acharnement pendant tout l'été et jusqu'à la dernière minute, ayant signé les derniers bons à tirer le 27 septembre à deux heures du matin. Il lança alors en tête l'avertissement efficace signé V. H. qui s'y trouve toujours: « Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent./Je le publie. » La « Note du tome I^{er} (1877) », qui reprend et condense celle de *Napoléon le Petit*, faisait vibrer avec optimisme toutes les harmoniques: « La suite et la fin paraîtront le 2 décembre. Date convenable. » Il fal-

Histoire d'un crime

Il faut naturellement accorder à cette clause le même degré de vérité qu'à l'affirmation qui précédait : « Le manuscrit de 1851 a été fort peu retouché. » Celui de 1852 avait été si peu retouché qu'il avait crû d'un bon tiers, sans parler des innombrables ajouts qui n'étaient pas tous des ajustements. Le 2 décembre 1877, l'urgence était toujours d'actualité ; Victor Hugo nota dans son carnet :

Voici l'anniversaire. On dirait qu'il va être célébré par lui-même et que le crime est à son poste pour recommencer. Le Premier ministre est La Roche-Bouet, un des mitrailleurs du boulevard Montmartre. [...]

Le duc de Broglie, avant-hier, au Sénat, entendant Lafont dire : « S'il y a un coup d'État, Victor Hugo descendra dans la rue », s'est écrié : « La guerre civile ! Cela fait venir l'eau à la bouche. »

Il fallut encore trois mois de travail à Victor Hugo pour achever « la suite et la fin », qui parurent le 15 mars 1878. De même que *Napoléon le Petit* annonçait comme imminente cette publication qui ne fut effective que vingt-six ans plus tard, la quatrième de couverture de ce second tome contenait l'avertissement suivant : « *L'Histoire d'un crime* est complète en ces deux volumes. La "Déposition d'un témoin" est là tout entière. Sous le titre de *Cahier complémentaire*, il sera publié ultérieurement un volume contenant les notes, documents et pièces justificatives. » Cent trente et un ans plus tard, ce volume n'est toujours pas publié, sinon par des extraits donnés dans l'édition de 1907 (Imprimerie nationale et librairie Ollendorff), et deux fois repris depuis ; *L'Histoire d'un crime* est ainsi l'œuvre de Victor Hugo dont la publication a la plus large ouverture de compas chronologique, pas encore refermée.

Préface

Une note des carnets de Victor Hugo indique que le premier tirage du tome II était de 88 000 exemplaires ; *Le Rappel* parle de 100 000 exemplaires et estime le tirage du petit format du tome I^{er} à 165 000 exemplaires, dont 22 000 vendus le premier jour. Sorti pour des raisons éminemment politiques une semaine seulement après l'édition originale à 7,50 francs, il coûtait 2 francs le volume, c'est-à-dire les « quarante sous » gagnés chaque jour par les ouvriers (voir I, 17) – quand les représentants du peuple, rebaptisés pour cette raison « vingt-cinq francs » par la propagande bonapartiste, en gagnaient cinq cents. Calmann-Lévy, l'heureux éditeur, annonçait à Victor Hugo le 11 octobre qu'il continuait à vendre 10 000 exemplaires par jour de son livre (sans préciser le format), et que les presses n'arrivaient pas à suivre. En 1879, l'édition populaire illustrée en un volume, chez Eugène Hugues, remporterait encore un très grand succès. Chiffres énormes, qu'expliquent en partie l'actualité politique, mais aussi les qualités intrinsèques d'une œuvre qui fut immédiatement traduite en anglais, en italien et en espagnol. Dans cette dernière langue, ce fut l'ancien et futur président de la République Emilio Castelar qui s'en chargea, en l'augmentant d'une longue préface militante, traduite en français la même année :

Le récit a cette simplicité qui convient à celui qui raconte les douleurs d'une génération, aux générations de l'avenir. Et cependant, malgré cette simplicité homérique, on voit à chaque instant apparaître le grand dramaturge dans le mouvement de l'action, dans la vie des personnages, dans le naturel et l'abondance du dialogue, dans l'habile succession des scènes et la variété du style. Ces qualités ajoutent d'ineffables enchantements au sublime accent de l'histoire.

Histoire d'un crime

Victor Hugo avait certes eu conscience de suppléer à la simple sténographie des événements, et son aveu concernant la fameuse séance à la mairie du X^e arrondissement peut s'étendre à tout le livre : « La sténographie reproduit tout, excepté la vie. Le sténographe est une oreille, il entend et ne voit pas. Il est donc nécessaire de combler ici les lacunes inévitables du compte rendu sténographique » (I, 12). Il l'avait très vite pressenti, un mois après les événements : « Ce sera de l'histoire, et on croira lire du roman » (à son épouse, le 11 janvier 1852). À la sortie du premier tome, dans *Le Mot d'ordre* d'Henri Rochefort, Henri Maret lui avait fait écho sans le savoir : « Ce livre, qui est de l'histoire, est d'une lecture plus attachante que le roman le plus intéressant. » Poussée à l'extrême, cette impression de basculement dans la fiction générera des lectures négationnistes, comme celle de Léon Daudet, qui s'en prend aussi à ce Victor Hugo-là dans *Fantômes et vivants* : « Son immense désarroi, ses terreurs sont manifestes à chaque ligne de cette burlesque épopée où l'auteur forge, de toutes pièces, une résistance et des massacres qui, en réalité, n'ont pas existé. » Mais le temps a passé, et même les thuriféraires du Second Empire, qui pullulent à l'aube frioleuse du XXI^e siècle, ne les remettent plus en question, sinon pour les comparer, par un relativisme historique inquiétant, à la répression certes bien plus meurtrière de juin 1848.

Le temps a passé aussi sur le Paris d'*Histoire d'un crime* qui, pour avoir moins fasciné que celui des *Misérables*, n'en présente pas moins d'intérêt. « À l'époque dont nous écrivons en ce moment l'histoire, avant les reconstructions actuelles des vieux édifices de Paris » (I, 11), ils sont dépeints avec la même nostalgie retenue de l'ère pré-haussmannienne, quand le centre était encore « une mêlée de rues qui sembl[ait] faite pour la mêlée des émeutes » (III, 15).

Préface

Peut-être plus suggestifs encore que les édifices précisément reconstitués comme le Palais de justice, la caserne d'Orsay¹ ou la prison de Mazas, les détails que le lecteur peut glaner çà et là, au hasard des traversées hallucinées de Paris, sont pleins de poésie : la place de la Bastille de nuit et de jour, la station de fiacres abandonnée devant le portail de l'église Saint-Paul, les quartiers neufs autour de la gare Saint-Lazare, la rue de Calais inhabitée, la rue Milton dessinée mais pas encore bâtie, le quai désert du Gros-Caillou et sa manufacture des tabacs, les réverbères à l'huile de l'ancien éclairage, l'orgue de Barbarie de la rue Montorgueil impuissant à avertir du carnage, malgré son nom... Rien ne dépasse peut-être, à ce titre, pendant la nuit particulièrement obscure du 4, vers l'intersection de cette rue Montorgueil et de la rue Montmartre, l'errance du narrateur conduit par un Virgile cordonnier qui s'appelait Galoy entre les gravats d'immeubles en démolition et les barricades écroulées, et ne rencontrant guère, en fait de résistance organisée, qu'un cadavre expressif couché dans la rue, une vieille femme et une petite fille faisant de la charpie dans une maison en ruine, et un homme à l'agonie râlant au fond d'une cave. Ce chapitre, qui aurait pu s'appeler « La vision de Dante », ne se signale pas à l'attention par son titre, le plus informatif qui soit : « Les faits de la nuit – Quartier des Halles » (IV, 2). Plus ou moins discrets, comme celui qui réunit la rue Blanche et la Porte Noire, ces contrastes sont légion, à toutes les échelles. Rendant compte de la publication du livre dans le *Journal des débats*, Bérard-Varagnac ne cite pas la préface de *Cromwell*, mais il l'illustre :

M. Victor Hugo peint cela avec sa puissance d'évocation, son style sobre, nerveux, taillé et comme sculpté dans le granit – style, quand il veut, unique

Histoire d'un crime

d'énergie, d'ironie mordante, luisant et tranchant comme une épée – soudain, des coups d'ailes, des sentences frappées, des portraits à l'emporte-pièce, celui du duc de Mornyⁱ, par exemple, des scènes où, sous la tragédie, court une verve de comique incomparable.

Malgré la gravité du sujet, en effet, l'auteur s'autorise régulièrement de bons mots en son propre nom (« Il trouvait bon le coup d'État, y compris le coup de crosse » ; jusqu'au bout « cela peut s'écrire *jusqu'aux boues* »), et en rapporte une quantité impressionnante dans la bouche des protagonistes. Comme dans les textes rassemblés ultérieurement sous le titre *Choses vues*, il s'amuse des homonymes (les deux Moreau, les deux Leroux, Cournetⁱ et Cornet, Charpentierⁱ et Carpentier), des noms de Mornyⁱ et de Persignyⁱ qui riment (pauvrement) avec les prisons de Clichy et de Poissy, du prénom du hargneux maréchal Pélissier (Amable), etc. C'est avec une ironie mordante qu'il rapporte froidement que le brigadier Revial a été décoré de la Légion d'honneur pour avoir tué une seconde fois deux cadavres (II, 9), et que le colonel Rochefort « a probablement été nommé général » pour avoir chargé, « rue de la Paix, à la tête d'un régiment de lanciers, des bonnes d'enfants qu'il mit en déroute » (III, 16). Cette « verve de comique incomparable », à la manière de celle qui s'exerçait déjà dans *Châtiments*, est aussi une question de regard, d'analyse des situations réelles sens dessus dessous, et d'extraction de leurs potentialités : le régiment qui avait arrêté Louis Napoléon Bonaparteⁱ à Boulogne en 1840 au nom de la loi lui apportait en 1851 son soutien contre la loi ; la cellule occupée par Louis Napoléon Bonaparte au fort de Hamⁱ était maintenant occupée par le général Cavaignacⁱ par « une attention de M. Louis Bonaparte qui, ayant pris en

Préface

1848 la place du général Cavaignacⁱ au pouvoir, voulut qu'en 1851 le général Cavaignacⁱ prît sa place en prison » (II, 10) ; Greppoⁱ, le tisserand républicain devenu représentant du Rhône, se retrouvait proscrit en Angleterre à tisser « la robe de couronnement de la reine Victoria » (IV, 17) ; il s'en était fallu de peu pour que le général Renaud fût tué par ses propres pistolets (I, 4), ou pour que la première barricade ait été construite avec un omnibus ayant servi de fourgon cellulaire (II, 3), etc. Le narrateur ne s'abstient pas même de partager la satisfaction du peuple voyant ses représentants réactionnaires menés en prison, aboutissement de leur politique depuis trois ans : « spectacle plus risible peut-être que triste et à coup sûr plus philosophique que lamentable » (I, 12) : « Disons-le, à un certain point de vue, l'encellulement momentané des faiseurs de lois à Mazas ne nous déplaît pas. Il y a eu peut-être un peu de providence dans le coup d'État. La providence, en mettant les législateurs à Mazas, a fait un acte de bonne éducation. Mangez votre cuisine, il n'est pas mauvais que ceux qui font les prisons en tâtent » (I, 15).

L'auteur d'*Histoire d'un crime* plaçait très haut la mission et les devoirs des représentants du peuple, aujourd'hui députés, sans jamais se faire d'illusions non plus sur la disproportion entre cette mission sacrée par le suffrage universel et les hommes chargés de l'incarner. Pour sa part, en tout cas, en présence de ce « défi infâme, insolent, inouï, à la démocratie, à la civilisation, à la liberté, au peuple, à la France » (II, 6), il respecta le programme qu'il avait dicté à ses confrères comme un mot d'ordre contre le vrai désordre : « Protester dans le parlement d'abord ; le parlement fermé, protester dans la rue ; la rue fermée, protester dans l'exil ; l'exil accompli, protester dans la tombe. »

Ce livre est plus qu'actuel; il est
urgent.

Je le publie.

V. H.

Paris, 1^{er} octobre 1877.

Note

Ce livre a été écrit il y a vingt-six ans, à Bruxelles, dans les premiers mois de l'exil. Il a été commencé le 14 décembre 1851, le lendemain de l'arrivée de l'auteur en Belgique, et terminé le 5 mai 1852, comme si le hasard voulait faire contre-signer l'anniversaire de la mort du premier Bonaparte par la condamnation du second. C'est le hasard aussi qui, par un enchevêtrement de travaux, de soucis et de deuils, a retardé jusqu'à cette étrange année 1877 la publication de cette histoire. En faisant coïncider avec les choses d'aujourd'hui le récit des choses d'autrefois, le hasard a-t-il eu une intention? Nous espérons que non.

Comme on vient de le dire, le récit du coup d'État a été écrit par une main chaude encore de la lutte contre le coup d'État. Le proscrit s'est immédiatement fait historien. Il emportait dans sa mémoire indignée ce crime, et il a voulu n'en rien laisser perdre. De là ce livre.

Le manuscrit de 1851 a été fort peu retouché. Il est resté ce qu'il était, abondant en détails et vivant, on pourrait dire saignant, de réalité.

L'auteur s'est fait juge d'instruction; ses compagnons de combat et d'exil sont tous venus déposer

Histoire d'un crime

devant lui. Il a ajouté son témoignage au leur. Maintenant l'histoire est saisie. Elle jugera.

Si Dieu y consent, la publication de ce livre sera prochainement terminée. La suite et la fin paraîtront le 2 décembre. Date convenable.